

TABLE RONDE

LES ELEMENTS CLEFS D'UNE DEMARCHE DE CREATION D'UN DISPOSITIF DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE MASSE

LES ELEMENTS CLEFS D'UNE DEMARCHE DE CREATION D'UN DISPOSITIF DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE MASSE.

Objectifs de la table ronde~:

1. développer un échange d'expériences et d'analyses sur une démarche d'ingénierie appliquée à la création de dispositifs de formation professionnelle agricole,
2. identifier les éléments clefs de cette démarche en termes d'insertion dans des orientations nationales, des programmes internationaux, d'analyse des métiers, de conduite de projets, de participation des différents types d'acteurs...

Participants :

3. Jérôme DJEGUI, consultant, Bénin,
4. Adama COULIBALY, coordonnateur et chef de projet, Centres des Métiers Ruraux, Côte d'Ivoire,
5. Christian FUSILLIER, expert, Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de développement (IRAM), France
6. Michel YAMEOGO, Centre de Formation Continue, groupe EIER / ETSHER.

Animateur de la table ronde : Alain MARAGNANI (MAP France)

Alain MARAGNANI ;

Cette seconde table ronde s'inscrit dans la progression de la réflexion de notre atelier. Après avoir fait un diagnostic de la situation dans les zones rurales, évoqué les nécessaires relations entre politiques agricoles et rurales et formation professionnelle, discuté sur le rôle des différents acteurs dans la mise en œuvre de ces formations professionnelles, nous vous proposons d'échanger sur les éléments clefs d'une démarche de création d'un dispositif de formation professionnelle agricole de masse. C'est pourquoi les participants à la table ronde ne sont plus des représentants de la diversité des acteurs, mais plutôt des techniciens qui participent à des études, des évaluations sur des dispositifs de formation professionnelle.

Je vous propose de conserver la même « règle du jeu » que celle que nous avons utilisée hier, à savoir un débat d'une heure environ entre les participants de la table ronde, suivi d'un échange ouvert avec la salle.

Au fur et à mesure du déroulement de l'atelier nous avons partagé progressivement un certain nombre de points autour desquels se dessine un consensus :

- L'ampleur des enjeux de développement pour les zones rurales face à l'augmentation de la pression démographique, les difficultés d'accès au foncier, l'insuffisance de la productivité, les déséquilibres écologiques,
- La nécessité de mettre en œuvre une politique de formation professionnelle, élément, parmi d'autres, d'une politique agricole et rurale,
- L'importance de l'intervention et de la participation des différents types d'acteurs dans la mise en place de la formation professionnelle, Etat, collectivités locales, organisations

professionnelles, prestataires de formation... en fonction de leurs compétences et leurs complémentarités,

- La prise en compte de toutes les formes de dispositifs éducatifs, formels et informels, publics, associatifs et privés, y compris l'apprentissage familial, dans un ensemble mis en cohérence en regard d'un projet partagé,
- Dans un cadre de financement assuré et pérenne...

Mais, au point où nous sommes arrivés maintenant, sur la base de vos expériences personnelles, pouvez-vous nous dire quels sont les éléments clefs qui vous paraissent indispensables dans une démarche de création ou de rénovation de dispositifs de formation professionnelle agricole et rurale~?

Christian FUSILLIER.

En tout premier lieu, dans une démarche de création ou de rénovation de dispositifs de formation professionnelle agricole et rurale, il me semble nécessaire de faire apparaître une volonté politique pour le secteur agricole laquelle représentera un cadre pour fédérer les efforts de l'ensemble des bailleurs de fonds. Il faut donc des responsables du projet capables d'argumenter (en particulier sur l'économie de la formation, le rapport coût / bénéfice) pour que se mettent en place des politiques agricoles et de formation professionnelle. D'où la nécessité de créer une masse critique minimum de personnes formées dans les pays qui s'engagent dans cette voie.

Il faut également trouver les bonnes connexions avec le terrain (en particulier les régions, au sens géographique, c'est-à-dire des entités économiques cohérentes) pour alimenter la stratégie de création d'un dispositif de formation professionnelle agricole et rurale.

Adama COULIBALY.

Pour ma part, je crois qu'il faut également pouvoir faire rigoureusement un état des lieux, qui soit exhaustif, de tout ce qui concourt à la formation agricole : les instituts de formation, les écoles, les centres de formation, mais aussi les dispositifs d'encadrement de masse, qu'ils soient publics ou qu'ils soient privés etc. Parce que le nouveau dispositif de formation à mettre en place doit être mis en cohérence avec l'existant.

Par ailleurs, l'impact des formations n'est souvent pas décrit dans les documents de bilan qui se limitent seulement à des flux de formés ou à des indicateurs de suivi. Or les impacts de la formation, qui peuvent être à fois financiers, économiques, nutritionnels, environnementaux, ou de santé publique, peuvent aider à mobiliser et intéresser les décideurs à la question de la formation professionnelle agricole.

Mais, il faut aussi pouvoir répondre à la question : quel statut à la structure du dispositif de formation ? Quel projet ? Quel programme ?... Parce que du statut de la structure dépend celui des futurs agents du dispositif de formation et donc leur motivation.

Jérôme DJEGUI.

Ma contribution sera sous forme de questionnaire.

La formation n'est qu'un des éléments d'une politique agricole ; au Bénin, il existe déjà beaucoup de documents stratégiques de politique agricole... Mais ces documents ne sont pas utilisés, pourquoi ?

Le problème, à mon avis, n'est pas seulement de chercher quelle formation de masse il faut mettre en place si cela doit conduire à faire un document de plus qui ne sera pas utilisé.

Au Bénin, les rendements stagnent depuis une quarantaine d'années (pour les produits de grande consommation) malgré les améliorations apportées dans l'encadrement des producteurs par les différentes structures de formation Qui doit-on alors mieux former ?

Il faut d'abord répondre aux questions ? Et notamment à celle-ci : quelles formations pour quels agriculteurs ?

Michel YAMEOGO.

Je crois qu'il faut d'abord souligner le contexte général de nos Etats : c'est un contexte marqué par le désengagement de l'Etat, avec pour corollaire la promotion du secteur privé et la décentralisation des responsabilités auprès des différents acteurs de la formation agricole.

La conséquence de ce contexte, c'est qu'il faut proposer un dispositif de formation, pour un public cible, dans le cadre d'une politique agricole.

Le Burkina dans sa stratégie de mise œuvre de sa politique agricole a décidé de soutenir et de développer des filières de production. Chaque filière a son plan d'action dans lequel les différents acteurs sont identifiés, ainsi que leurs besoins de formation.

L'encadrement agricole doit aussi avoir un grand rôle à jouer. Les attentes sont fortes de la part des opérateurs agricoles. La question posée est donc : quel type de formation faut-il mettre en place pour chaque type de public ?

Christian FUSILLIER.

En regard d'un objectif de développement d'une formation professionnelle de masse, il existe de très nombreuses possibilités d'actions. Il faut donc se poser la question suivante : quels sont les mécanismes qui vont permettre aux acteurs d'aller à l'essentiel ? Comment trouver des formules qui permettent un accès à la formation d'un grand nombre de producteurs ?

Pour y répondre, il faut se fixer des indicateurs, en particulier un argumentaire coût / bénéfice.

Il faut également poser des principes de base :

1. mettre la formation de masse et l'agriculteur au cœur de nos objectifs, quelle que soit notre position dans le dispositif de formation,
2. s'appuyer sur les professionnels du secteur.

Adama COULIBALY.

Je voudrais rebondir à partir de l'intervention de Michel YAMEOGO. En effet, il me semble que structurer les productions en filières ne suffit pas à résoudre le problème de la formation de masse.

En Côte d'Ivoire nous avons une vingtaine de filières de production assez bien structurées. Malgré cela il s'est avéré nécessaire de recourir à des financements étrangers et/ou d'institutions internationales, telle la Banque Mondiale, pour financer la vulgarisation qui est considérée dans de nombreux pays comme le dispositif de formation de masse des exploitants agricoles. C'est pourquoi, en Côte d'Ivoire, le projet des Centres des Métiers Ruraux a été mis en place pour prendre en compte la formation initiale des exploitants, plus largement que la vulgarisation par filière.

Michel YAMEOGO.

Pour ma part, il me semble que la formation de masse n'est pas une finalité, mais elle est un levier de développement pour le secteur agricole et les différentes filières de production.

Toutefois, la mise en place de la formation de masse ne doit pas occulter le rôle que doit jouer la vulgarisation agricole.

Christian FUSILLIER.

Pour compléter le débat sur l'articulation vulgarisation dans les filières de production / formation des exploitants, je voudrais souligner le problème suivant : l'ensemble du monde rural devrait être formé, malheureusement nous n'en avons certainement pas les moyens. Donc il nous faut sélectionner des publics à former. C'est l'exemple de la stratégie des Centres des Métiers Ruraux. Ils sont des intermédiaires pour analyser les demandes de formation et identifier les personnes ressources. Enfin, il faut cibler les actions de formation pour les filières à intérêt économique permettant une plus-value.

Adama COULIBALY.

Christian FUSILLIER a insisté à plusieurs reprises sur le coût d'une formation de masses.

La capacité de financement d'une formation professionnelle de masse se pose différemment selon les pays. La Côte d'Ivoire a les moyens de financer son dispositif. Tout est question de l'affectation et de l'orientation des dotations budgétaires. Donc de la volonté politique de l'Etat.

Enfin, il faut penser la relation entre formation initiale, formation continue et vulgarisation. La formation initiale des producteurs permet aux structures de vulgarisation d'obtenir de meilleurs résultats parce qu'elles s'adressent à des « sachant », lesquels deviennent réceptifs au message, on peut alors les convaincre.

Alain MARAGNANI.

Pour commencer ce vaste projet d'un dispositif de formation professionnelle de masse, quelle devrait être notre priorité ?

Michel YAMEOGO.

J'avais souligné au début du débat la nécessité de proposer un dispositif de formation, pour un public cible, dans le cadre d'une politique agricole, notamment de développement des filières de production. Dans le cadre de ces filières de produits, il faut donc développer en priorité une « nouvelle race d'opérateurs », plus productifs.

Christian FUSILLIER.

Pour ma part, je crois qu'il faut placer la priorité sur le pilotage du dispositif, c'est-à-dire qu'il faut nécessairement pouvoir s'appuyer sur une masse critique minimum de responsables, de cadres, de formateurs, au niveau de l'Etat comme au niveau des OP, pour s'engager dans cette démarche. Il faut en effet pouvoir aller jusqu'à l'argumentaire politique, économique, social, sinon on fera du bricolage.

Mais pour obtenir cette masse critique de responsables de formation, susceptibles d'élaborer ces argumentaires, il faut encore que les fonctionnaires puissent être dans des conditions de travail correctes, de salaires, d'environnement matériel... sinon on aura du mal à avoir des personnes de qualité et qui soient motivées pour participer au pilotage et au suivi des programmes.

Adama COULIBALY.

Je partage cette opinion. Il faut trouver des gens convaincus pour bousculer.

Jérôme DJEGUI.

Mais, qui peux-tu bousculer ? Nous sommes surtout des techniciens et non des décideurs. Il faut que nous soyons conscients de ce que nous pouvons faire et de nos limites.

Questions avec la salle

Alain MBAYE.

Qu'entendez-vous par « nouvelle race d'opérateurs » ?

Michel YAMEOGO.

Je constate qu'un fossé se creuse entre la masse des paysans et les quelques riches. Il faut donc que les producteurs améliorent leurs productions et leur productivité.

Adama COULIBALY.

Pour ma part, comme je l'indiquais tout à l'heure, si la vulgarisation s'adresse à des « sachants », les conseils sont mieux appliqués. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, il y a complémentarité entre le projet des Centres de Métiers Ruraux qui donne les fondamentaux des métiers en milieu rural, tandis que la vulgarisation assure la formation continue. Sans formation initiale, les exploitants ne connaissent pas ce qu'ils ignorent, l'agent vulgarisateur passe son temps à courir après eux au lieu du contraire. Sinon, avec les « sachants », ils vont eux-même chercher l'agent, qu'ils questionnent, interrogent...

Mais il faut aussi faire attention à ne pas privilégier qu'une seule catégorie sociale. Le milieu rural est en équilibre avec ses forces et ses faiblesses. Si vous ne prenez en compte qu'une seule catégorie sociale, vous mettez en cause les rapports de force internes au milieu rural et cela peut-être cause d'échec de votre démarche. Parce que ceux qui détiennent le capital de production (la terre), c'est-à-dire les vieux, ont toujours leur mot à dire. C'est pourquoi il faut prendre en compte toutes les couches sociales du milieu rural.

Christian FAULIAU :

Je tiens à souligner un élément important dont vous n'avez pas parlé. Dans l'élaboration d'une stratégie nationale de formation rurale, il ne faut pas oublier le ministère des Finances, sinon nous n'y arriverons pas. Il y a effectivement beaucoup de documents (plan stratégique, etc.) pour lesquels les paysans ont été consultés, mais ils n'engagent pas l'Etat. Seule, la loi d'orientation agricole sénégalaise, avec la reconnaissance du métier d'agriculteur, engage l'Etat vis à vis du monde rural.

Il faut une politique nationale efficace pour que les bailleurs de fonds se mettent en ordre de marche. Il faut aussi un bureau du dispositif national de formation agricole avec des moyens pour fonctionner. Par exemple, dans les projets SNFAR, il est possible de disposer d'un million de dollars sur 2 ans.

Alain MARAGNANI.

Pour clore cette table ronde, je voudrais donc reprendre quelques points sur lesquels des convergences se sont dessinées :

1. Le rôle clef d'un bon diagnostic de la situation comme préalable à toute intervention, à la fois sous son angle économique, démographique, agronomique, mais aussi social, culturel ainsi que sur les dispositifs d'apprentissage ;
2. L'importance de bien identifier les différents types d'acteurs susceptibles d'être concernés par la formation professionnelle, de bien connaître les rôles qu'ils peuvent jouer ainsi que leurs moyens d'intervention ;
3. L'existence d'une masse critique de personnes bien formées pour participer à l'élaboration des stratégies nationales de formation agricole et rurale, ainsi qu'à la création de dispositifs de formation professionnelle adaptés.